



académie
Lyon

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Loire

éducation
nationale
jeunesse
vie associative

**INSPECTIONS DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ROANNE Centre, Est, Ouest**

**PROJET de NATATION 2023-2024
Piscines de Roannais Agglomération
Écoles élémentaires et primaires**

Dossier suivi par les CPC EPS
ROANNE Centre
francois.hugueny@ac-lyon.fr

ROANNE Est
geoffroy.noir@ac-lyon.fr

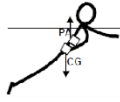

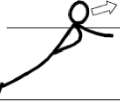





ROANNE Ouest
jean-louis.aurelle@ac-lyon.fr

I. PREAMBULE : Connaissance de l'activité natation.....	3
A. Les problèmes du débutant	3
B. Logique interne de l'activité.....	3
C. LES ÉTAPES DE CONSTRUCTION DU NAGEUR	4
Etapes	4
Situations mises en œuvre *	4
1. Se familiariser	4
Durée très variable : de 30 minutes... à plusieurs séances pour certains élèves.	4
2. Flotter	4
3. Aligner le corps en déplacement	4
4. Se propulser	4
5. Coordonner la respiration aquatique et la propulsion	4
6. Améliorer l'efficacité propulsive dans les deux nages alternatives.....	4
* Pour les idées de situations pédagogiques, consulter le document « Tous en nage »	4
II. PROJET PEDAGOGIQUE	5
A. Principes pour toutes les classes	5
1. Les aménagements	5
2. Les duos d'élèves.....	5
3. L'avant et l'après séance	5
B. Le déroulement des modules.....	5
1. La première séance à la piscine.....	5
2. Les séances suivantes	6
3. L'avant dernière séance (pour les CM seulement).....	6
4. La dernière séance	6
5. Synthèse de l'organisation d'un module de 10 séances.....	7
6. Les programmes EPS de 2015	8
7. Descriptif des trois paliers de l'aisance aquatique	10
8. Descriptif de l'attestation de Savoir Nager en Sécurité.....	11
C. Outils pédagogiques.....	13
1. L'aménagement des bassins.....	13
2. Clef USB, vidéo	13
3. Carnet du nageur,	13
4. Affiches.....	13
5. Mise en projet (pour les élèves de CM1 et CM2)	14
III. ORGANISATION GENERALE	15
A. Cycles d'activités, encadrement, sécurité	15
Annexe B	18
B. Les règles à respecter à chaque séance.....	19
1. À l'entrée.....	19
2. Dans les vestiaires	19
3. La séance.....	19
Fin de la séance	20
4. Après la séance	21
C. Sécurité, plan d'évacuation.....	21

I. PREAMBULE : Connaissance de l'activité natation

A. Les problèmes du débutant

Plongé dans le milieu aquatique, l'être humain est complètement inadapté dans les domaines de l'équilibre, de la respiration et de la locomotion. L'adaptation va se faire par la construction de nouveaux repères et de nouvelles sensations.

	Le marcheur	Problématiques du nageur débutant	Le nageur
L'équilibre	<p>La position de la tête : verticale</p> <p>Les réflexes : plantaires</p> <p>Les forces : gravité pesanteur</p>	 <ul style="list-style-type: none"> - Recherche d'appuis solides - Tête solidaire du tronc - Corps oblique 	 <p>La position de la tête : horizontale</p> <p>Les réflexes : supprimés</p> <p>Les forces : principe d'Archimède + gravité moindre</p>
La respiration	<p>innée, instinctive nasale</p> <p>inspiration = expiration en durée</p> <p>pas de résistance à l'expiration</p>	 <ul style="list-style-type: none"> - Respiration nasale et automatique (hors de l'eau) 	 <p>volontaire, contrôlée buccale</p> <p>inspiration très brève / expiration beaucoup plus longue dans l'eau</p> <p>effort à faire, pression de l'eau à vaincre pour l'expiration.</p>
La propulsion	<p>Les jambes : motrices</p> <p>Les bras : équilibrateurs</p> <p>Les appuis : fixes, solides, fermes</p> <p>La résistance : négligeable</p>	 <ul style="list-style-type: none"> - Bras équilibrateurs - Jambes locomotrices - Pédalage (réflexe plantaire) - Ou - Corps hypertonique (recherche d'appuis) 	 <p>Les jambes : équilibrateurs, faiblement motrices</p> <p>Les bras : moteurs</p> <p>Les appuis : fuyants, mouvants</p> <p>La résistance : réelle, importante.</p>
La prise d'informations	<p>Le regard : horizontal</p>	 <ul style="list-style-type: none"> - Regard horizontal hors de l'eau et dans le sens du déplacement. 	 <p>Le regard : vertical (vers le fond → ouvrir les yeux)</p>

B. Logique interne de l'activité

Organiser (ou réorganiser) chez l'élève ses perceptions, son équilibre, sa respiration, sa propulsion dans un milieu inhabituel dans lequel les appuis sont fuyants, la résistance au déplacement importante ; → les risques doivent être connus et maîtrisés.

Principes opérationnels de la natation, savoirs à développer chez les élèves ?

PRINCIPES OPÉRATIONNELS	SAVOIRS VISÉS
Principe de flottabilité : mise en œuvre du principe d'Archimède	L'enfant accepte d'entrer dans l'eau, de se laisser porter par l'eau, de s'immerger.
Principe d'équilibre : équilibre par combinaison des forces (poids, poussée, forces d'appui)	L'enfant maîtrise des équilibres variés associés ou non à différentes prises d'appuis.
Principe de glisse : minimisation de la résistance au déplacement	L'enfant sait allonger son corps dans l'axe de son déplacement.
Principe de respiration : structuration respiration /motricité	- L'enfant sait s'immerger totalement (apnée) et sait expirer sous l'eau sans, puis avec déplacement. - L'enfant est amené à contrôler le compromis «se déplacer / dégager les voies respiratoires ».
Principe de propulsion : recherche d'organisation des actions motrices puis optimisation des actions motrices	L'enfant sait orienter les appuis, les surfaces sur l'eau tout en maîtrisant leur amplitude.

C. LES ÉTAPES DE CONSTRUCTION DU NAGEUR

Étapes	Situations mises en œuvre *
<p>1. Se familiariser Durée très variable : de 30 minutes... à plusieurs séances pour certains élèves.</p> <p>La familiarisation est une étape indispensable pour les élèves les plus jeunes n'ayant jamais fréquenté la piscine ou/et craignant l'eau. Il est important de passer très vite cette étape avec des enfants qui n'ont pas peur de l'eau et de prendre le temps avec les autres.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Entrer dans l'eau • Se déplacer sur les appuis plantaires puis sans les appuis plantaires (goulotte, câbles, lignes d'eau, frites...) • Essayer de nouveaux équilibres (allongement progressif du corps : vertical, de biais, vers l'horizontal) • Se mouiller le visage et progressivement s'immerger totalement
<p>2. Flotter</p> <p>L'enfant doit sentir qu'il flotte : le travail de la remontée passive est fondamental : les exercices se font en apnée ; elle est spontanée chez la plupart des enfants, mais il est important de donner la consigne de ne pas souffler à ceux qui le feraient.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Vivre des remontées passives : descendre sans souffler et se laisser remonter ; à essayer dans différentes positions • Construire peu à peu un équilibre horizontal : déplacements rapides à la goulotte, entre les câbles, étoile de mer avec ou sans aide à la flottaison ;
<p>3. Aligner le corps en déplacement L'alignement tête, tronc, jambe dans l'axe du déplacement (vertical ou horizontal) pour que le corps glisse bien et vite est une étape incontournable qui conditionne l'apprentissage ultérieur des nages.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aller profond ou loin avec le corps aligné (saut en « allumette », coulée ventrale et dorsale (type torpille) • Poursuivre la construction d'un équilibre horizontal
<p>4. Se propulser C'est seulement quand le corps est bien profilé que l'on ajoute les moteurs : un petit moteur, les jambes, pour préserver l'équilibre, un moteur principal, les bras, pour se propulser.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prolonger les glissés grâce à des mouvements équilibrateurs des jambes (positions ventrale et dorsale), sans oublier que la véritable propulsion se fera avec les bras et les mains <p>L'utilisation d'aides à la flottaison, frites, planche, petits pains, pull-buoy... pourra permettre de sécuriser les élèves sur leur flottaison. Attention, durant ces exercices l'alignement du corps devra être conservé. Sur le ventre, les voies respiratoires se trouvent donc immergées. Il est donc plus aisé de commencer par des déplacements dorsaux.</p>
<p>5. Coordonner la respiration aquatique et la propulsion L'expiration sera complète et sous-marine, l'inspiration brève et sans rupture de l'équilibre horizontal.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Construire le compromis «se déplacer / dégager les voies respiratoires »
<p>6. Améliorer l'efficacité propulsive dans les deux nages alternatives</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'orientation et l'amplitude des appuis

* Pour les idées de situations pédagogiques, consulter le document « Tous en nage »

II. PROJET PEDAGOGIQUE

A. Principes pour toutes les classes

1. Les aménagements

Les différents bassins sont aménagés par les MNS, à partir du projet pédagogique, en fonction des niveaux de classes reçues.

Ces aménagements permettent aux élèves de travailler

- Les entrées
- Les immersions
- Les déplacements
- Les sorties
- Les enchaînements d'actions : entrée + immersion ; entrée + déplacement ; immersion + déplacement, Entrée + déplacement + sortie, etc...

Chaque aménagement proposé **permet une pratique à différents niveaux**.

Maître-nageur et enseignant peuvent si besoin rejoindre des élèves dans le bassin.

2. Les duos d'élèves

Les élèves sont associés en duos dès la première séance.

Ce fonctionnement présente plusieurs intérêts :

- Sur le plan de la sécurité : chaque élève est accompagné par son pair
- Sur le plan pédagogique : effet d'émulation, possibilité de regard croisé, d'évaluation par son pair.
- Sur le plan organisationnel : évaluation en binômes, passage aux toilettes pendant la séance.

3. L'avant et l'après séance

Il est nécessaire de consacrer un temps en classe. Pensez à utiliser le répertoire d'actions : carnet du nageur, vidéos

- **Avant les séances**, pour réactiver les projets des élèves, anticiper ce qu'ils ont à travailler dans les différents espaces et pour préparer les temps d'évaluation

- **Après la séance**, pour faire le point sur ce qui a été travaillé, sur les progrès constatés, sur l'explicitation des nouvelles sensations et/ou émotions éprouvées.

B. Le déroulement des modules

Il est souhaitable que le module de natation commence par **une séance préparatoire en classe** pour :

- Rassurer les élèves en leur permettant d'exprimer éventuellement leurs craintes, en répondant à leurs questions.
- Donner envie d'aller à la piscine
- Rappeler les apprentissages effectués les années précédentes le cas échéant
- Visionner (quand c'est possible) le diaporama présentant l'établissement et le dispositif pédagogique.

1. La première séance à la piscine

Elle permet de découvrir ou redécouvrir le personnel (accueil, maîtres-nageurs), les installations (vestiaires, douches, bassins aménagés).

Elle donne l'occasion de poser les **règles d'hygiène** (toilettes, douche) et de **sécurité** (déplacements...).

C'est une séance pour (re)démarrer dans l'activité. Le plaisir est une donnée importante pour la suite des apprentissages.

Cette séance permet aux élèves de vivre un temps d'appropriation du dispositif et du milieu, aux enseignants (PE et MNS) de porter un premier regard sur le niveau de pratique de chacun.

Suite à cette première séance, un travail **en classe** est nécessaire. Il permet aux élèves à travers des dessins, schémas, photos prises lors de la séance, à l'oral ou à l'écrit... :

- De **faire les bilans des espaces explorés** et des espaces qu'il reste à investir
- D'aider les élèves à **se représenter le parcours dans sa totalité**
- D'évoquer **les actions effectuées**

2. Les séances suivantes

Elles sont consacrées aux apprentissages. **Les MNS sont à votre disposition pour vous conseiller tout au long du module sur les situations possibles.**

Les différentes séances s'appuient sur le répertoire d'actions qui figure dans le projet pédagogique et qui est également affiché au bord du bassin.

Ce répertoire d'actions est organisé selon une gradation de difficulté.

Au cours de ces séances les élèves sont amenés à enchaîner deux ou plusieurs actions.

Régulièrement, les élèves pourront être invités, de retour en classe ou lors de la préparation de la séance suivante, à repérer les actions qu'ils ont réussi lors de la (des) séances précédentes.

Ce travail en parallèle des séances à la piscine revêt un enjeu fort pour les élèves : il permet de développer la connaissance de ses possibilités et de ses limites et de se situer dans sa progression.

3. L'avant dernière séance (pour les CM seulement)

(Voir la partie outils pédagogiques)

En amont de la 9^{ème} séance, en classe, les élèves sont invités à élaborer leur projet d'actions à l'aide du carnet du nageur, selon les principes suivants :

- Au CM1 Dans le grand bassin, choisir son entrée dans l'eau, son déplacement, son immersion, son équilibre dans le cadre d'un projet personnel de déplacement, maîtriser une entrée dans l'eau active et effectuer un déplacement comprenant un temps d'immersion. Enchaîner deux actions en moyenne ou grande profondeur sans reprise d'appui
- Au CM2 réaliser un projet de déplacement sur une distance et selon des modalités choisies. Doser ses efforts. Enchaîner toutes les actions en grande profondeur sans reprise d'appui.

La mise en œuvre s'effectue en co-évaluation (élèves en duos).

Les actions ou les enchaînements d'actions sont validés si l'élève a réussi au moins 2 fois sur les 3 essais possibles.

Durant cette séance, vous pouvez aussi commencer l'évaluation de l'ASNS (Attestation de Savoir Nager en Sécurité).

4. La dernière séance

Les élèves qui paraissent capables, passent l'ASNS (Attestation de Savoir Nager en Sécurité). Attention, en fonction de votre effectif, il peut être nécessaire de débiter ce test dès la 9^{ème} séance.

À l'issue des tests de la dernière séance, **l'enseignant renseigne la fiche de suivi du groupe-classe (Annexe B) et la renvoie à la circonscription.**

Cette fiche donne de la lisibilité au parcours de l'élève dans l'acquisition du Savoir Nager et permet la mise en œuvre de la continuité de ce parcours, notamment au cycle 3 lors du passage en 6^{ème}.

5. Synthèse de l'organisation d'un module de 10 séances

Déroulement	
Avant la séance 1	Travail préparatoire avec les élèves Renseignement de l' annexe B - Liste élèves
1	Situations d'entrée : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Installer les règles de sécurité et de fonctionnement. ➤ Assurer la liaison avec le module précédent. ➤ Découvrir les lieux et le matériel. ➤ Permettre à tous de s'engager dans l'action (à son rythme) grâce à des situations ouvertes et simples. ➤ Découvrir les dispositifs et les actions qui y sont associées avec un minimum de consignes. ➤ Mettre en place le fonctionnement en binôme qui incitera à la coopération, l'émulation, ... et contribuera à la sécurité mais aussi à la co-évaluation.
À l'issue de la séance 1 ou 2	Envoi à la circonscription de l' Annexe A (page 17) - Organisation pratique Nauticum Roannais Agglomération
De la séance 2 à la séance 8	Situations d'apprentissage <ul style="list-style-type: none"> ➤ Permettre d'augmenter le répertoire individuel d'actions. ➤ Permettre aux élèves de s'essayer en ayant connaissance des critères de réussite. ➤ Complexifier les tâches pour acquérir un certain niveau de maîtrise
Séance 9 (cycle 3 seulement)	Mise en projet de l'élève : Permettre à l'élève de <ul style="list-style-type: none"> ➤ Se mettre en projet ➤ mesurer ses progrès.
A la séance 10	Validation des paliers d'aisance aquatique (1, 2 ou 3) ou de l'ASNS (pour les élèves de CM qui en sont capables). Renseignement de l' Annexe B (page 18), LSU, Attestation individuelle Le MNS et L'enseignant propose des tests différents en fonction des capacités de chaque élève.
À l'issue de la dernière séance	Envoi à la circonscription de la fiche Annexe B de suivi groupe classe.

6. Les programmes EPS de 2015

Au cycle 2 (CP, CE1 et CE2)

Champ d'apprentissage 2 : Adapter ses déplacements à des environnements variés

Attendus de fin de cycle
<ul style="list-style-type: none">- Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion. - Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel. L'espace est aménagé et sécurisé.- Respecter les règles de sécurité qui s'appliquent.
Compétences travaillées pendant le cycle
<ul style="list-style-type: none">- Transformer sa motricité spontanée pour maîtriser les actions motrices.- S'engager sans appréhension pour se déplacer dans différents environnements. - Lire le milieu et adapter ses déplacements à ses contraintes.- Respecter les règles essentielles de sécurité.- Reconnaître une situation à risque.
Repères de progressivité Passer de réponses motrices naturelles (découvrir le milieu, y évoluer en confiance) à des formes plus élaborées (flotter, se repérer) et plus techniques (se déplacer). L'objectif est de passer d'un équilibre vertical à un équilibre horizontal de nageur , d'une respiration réflexe à une respiration adaptée , puis passer d'une propulsion essentiellement basée sur les jambes à une propulsion essentiellement basée sur les bras .

Au cycle 3 (CM1, CM2 et 6^{ème})

Champ d'apprentissage 2 : Adapter ses déplacements à des environnements variés

Attendus de fin de cycle
<ul style="list-style-type: none">- Réaliser, seul ou à plusieurs, un parcours dans plusieurs environnements inhabituels, en milieu naturel aménagé ou artificiel.- Connaître et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à chaque environnement. - Identifier la personne responsable à alerter ou la procédure en cas de problème.- Valider l'attestation scolaire du savoir nager (ASSN), conformément à l'arrêté du 9 juillet 2015.
Compétences travaillées pendant le cycle
<ul style="list-style-type: none">- Conduire un déplacement sans appréhension et en toute sécurité.- Adapter son déplacement aux différents milieux.- Tenir compte du milieu et de ses évolutions (vent, eau, végétation etc.).- Gérer son effort pour pouvoir revenir au point de départ.- Aider l'autre.
Repères de progressivité La natation fera l'objet, dans la mesure du possible, d'un enseignement sur chaque année du cycle.

Champ d'apprentissage 1 : Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée

Attendus de fin de cycle
<ul style="list-style-type: none">- Réaliser des efforts et enchaîner plusieurs actions motrices dans différentes familles pour aller plus vite, plus longtemps, plus haut, plus loin.- Mesurer et quantifier les performances, les enregistrer, les comparer, les classer, les traduire en représentations graphiques.- Assumer les rôles de chronométrateur et d'observateur.

Compétences travaillées pendant le cycle

- Appliquer des principes simples pour améliorer la performance dans des activités athlétiques et/ou nautiques.
- Rester horizontalement et sans appui en équilibre dans l'eau.
- Pendant la pratique, prendre des repères extérieurs et des repères sur son corps pour contrôler son déplacement et son effort.
- Utiliser des outils de mesures simples pour évaluer sa performance.
- Respecter les règles des activités.

Repères de progressivité

Des aménagements sont envisageables pour permettre aux élèves d'exploiter au mieux leurs ressources pour produire une performance maximale, source de plaisir.

Privilégier la variété des situations qui permettent d'exploiter différents types de ressources dans un temps d'engagement moteur conséquent.

Les retours sur leurs actions permettent aux élèves de progresser.

7. Descriptif des trois paliers de l'aisance aquatique

<i>Paliers d'acquisitions de l'aisance aquatique</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Observation</i>
		Repères clés pour le professeur ou l'intervenant
Palier 1 : <i>Cette première étape consiste à entrer seul dans l'eau, se déplacer en immersion complète et à sortir seul de l'eau.</i>	S'engager dans le milieu aquatique et découvrir une nouvelle locomotion	1) Entrer seul dans l'eau 2) Sortir seul de l'eau
	Passer de l'appui à la suspension	3) Se déplacer avec les épaules immergées
	S'immerger	4) Immerger complètement la tête pendant plusieurs secondes
	S'immerger de plus en plus longtemps	
Palier 2 : <i>Cette seconde étape nécessite de sauter ou chuter dans l'eau, à se laisser remonter, à flotter de différentes manières, à regagner le bord et à sortir seul.</i>	Accepter l'action de l'eau sur son corps	5) Toucher le fond avec les pieds (Profondeur taille avec le bras levé) Enchaînement 6) Puis se laisser remonter passivement
	Sauter et se rendre indéformable pour « passer à travers » l'eau	A partir d'un saut : 7) Toucher le fond avec les pieds (Profondeur minimum taille avec le bras levé) Enchaînement 8) Puis se laisser remonter passivement
Palier 3 : <i>Cette dernière étape consiste à entrer dans l'eau par la tête, à remonter à la surface, à parcourir 10 m en position ventrale tête immergée, à flotter sur le dos avec le bassin en surface, à regagner le bord et à sortir seul.</i>	Accepter le déséquilibre et le changement de direction	9) Basculer dans l'eau depuis le bord et entrer dans l'eau par le haut du dos Enchaînement 10) Puis pivoter dans l'eau pour se retrouver dos au mur
	Choisir sa forme pour s'orienter de différentes façons	11) S'allonger sur le ventre, bras dans le prolongement du corps tête sous les bras, quelques secondes 12) S'allonger sur le dos, bras dans le prolongement du corps, le temps de plusieurs échanges ventilatoires
		13) Entrer dans l'eau par la tête en premier et glisser plusieurs mètres sans nager
		14) Parcourir 10 mètres sans prise d'appui solide

8. Descriptif de l'attestation de Savoir Nager en Sécurité

Capacités	Indications pour l'évaluation
À partir du bord de la piscine, entrer dans l'eau en chute arrière.	L'élève, à partir d'une position accroupie, entre par les fesses, ou le dos orienté vers la surface de l'eau, et reste dans l'axe de la chute.
Se déplacer sur une distance de 3,5 m en direction d'un obstacle.	Déplacement libre.
Franchir en immersion complète l'obstacle sur une distance de 1,5 m.	L'immersion du corps doit être complète. Aucune partie du corps du nageur ne doit toucher l'obstacle
Se déplacer sur le ventre sur une distance de 20 m.	Déplacement libre sans contrainte temporelle.
Au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplace vertical pendant 15 secondes puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 20 m.	Position verticale statique ou dynamique ; visage et voies respiratoires émergées.
Faire demi-tour sans reprise d'appuis et passer d'une position ventrale à une position dorsale.	Ne pas toucher le fond ou le mur. Sans reprise d'appui solide (fond du bassin, bord, ligne d'eau ou objet flottant).
Se déplacer sur le dos sur une distance de 20 m.	Déplacement libre sans contrainte temporelle.
Au cours de ce déplacement, au signal sonore réaliser un surplace en position horizontale dorsale pendant 15 secondes, puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 20 m.	Position horizontale dorsale statique avec ou sans action de stabilisation ; voies respiratoires émergées.
Se retourner sur le ventre pour franchir à nouveau l'obstacle en immersion complète.	L'immersion du corps doit être complète. Aucune partie du corps du nageur ne doit toucher l'obstacle.
Se déplacer sur le ventre pour revenir au point de départ.	Déplacement libre sans contrainte temporelle.
S'ancrer de manière sécurisée sur un élément fixe et stable.	Le nageur peut attendre les secours.

Connaissances et attitudes :





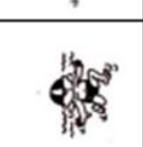
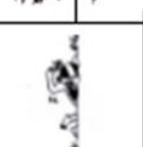
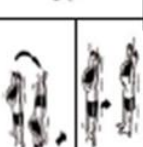
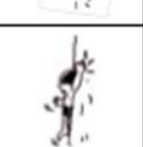




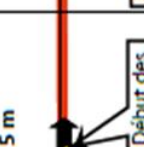
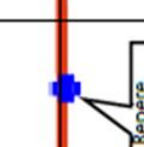

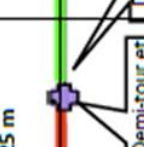
- Savoir identifier la personne responsable de la surveillance à alerter en cas de problème ;
- Connaître et respecter les règles de base liées à l'hygiène et la sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé ;
- Savoir identifier les environnements et les circonstances pour lesquels l'ASNS permet d'évoluer en sécurité.

ASNS : Attestation « Savoir nager » en sécurité – description du test

Arrêté du 28-02-2022- complétement au décret n°2022-276

L'attestation du « Savoir Nager » en sécurité reconnaît la compétence d'un jeune à nager en sécurité, dans un établissement de bains ou un espace surveillé. Il doit être distingué des activités proprement dites de natation fixées par les programmes d'enseignement. Son acquisition doit être envisagée dès que possible au cycle 3 (classes de CM1, CM2 et sixième). Sa maîtrise permet d'accéder à toute activité aquatique ou nautique susceptible d'être programmée dans le cadre des enseignements obligatoires ou d'activités optionnelles en EPS ou à l'extérieur de l'école. Il doit être réalisé en continuité, sans reprise d'appuis au bord du bassin et sans lunettes. L'exigence n'est pas celle d'une nage codifiée mais d'un trajet moteur avec coordination bras/jambes et allongement du corps sur l'eau.

Parcours

<p>A partir du bord, entrer dans l'eau en chute arrière</p> 	<p>Se déplacer sur une distance de 3,5 m en direction d'un obstacle.</p> 	<p>Franchir en immersion complète l'obstacle sur une distance de 1,5 m.</p> 	<p>Se déplacer sur le ventre sur une distance de 20 m. Au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplace vertical pendant 15 secondes puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 20 m</p> 	<p>Faire demi-tour sans reprise d'appuis et passer d'une position ventrale à une position dorsale</p> 	<p>Se déplacer sur le dos sur une distance de 20 m. Au cours de ce déplacement, au signal sonore réaliser un surplace en position horizontale dorsale pendant 15 secondes, puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 20 m.</p> 	<p>Se retourner sur le ventre pour franchir à nouveau l'obstacle en immersion complète.</p> 	<p>Se déplacer sur le ventre pour revenir au point de départ.</p> 	<p>S'ancrer de manière sécurisée sur un élément fixe et stable.</p> 
<p>0 m</p> 	<p>3,5 m</p> 	<p>5 m</p> 	<p>25 m</p> 	<p>45 m</p> 	<p>46,5 m</p> 	<p>50m</p> 		
<p>L'élève, à partir d'une position accroupie, entre par les fesses, ou le dos orienté vers la surface de l'eau, et reste dans l'axe de la chute.</p>	<p>Déplacement libre</p>	<p>L'immersion du corps doit être complète. Aucune partie du corps du nageur ne doit toucher l'obstacle</p>	<p>Déplacement ventral libre sans contrainte temporelle</p>	<p>Ne pas toucher le fond ou le mur. Sans reprise d'appui solide (fond du bassin, bord, ligne d'eau ou objet flottant).</p>	<p>Déplacement dorsal libre sans contrainte temporelle</p>	<p>L'immersion du corps doit être complète. Aucune partie du corps du nageur ne doit toucher l'obstacle</p>	<p>Déplacement ventral libre sans contrainte temporelle.</p>	<p>Le nageur peut attendre les secours</p>
<p>Position horizontale dorsale statique avec ou sans action de stabilisation ; voies respiratoires émergées.</p>	<p>Position ventrale libre sans contrainte temporelle.</p>	<p>Position horizontale dorsale statique avec ou sans action de stabilisation ; voies respiratoires émergées.</p>	<p>Position dorsale sans contrainte temporelle</p>	<p>Position ventrale libre sans contrainte temporelle.</p>	<p>Position horizontale dorsale statique avec ou sans action de stabilisation ; voies respiratoires émergées.</p>	<p>Position ventrale libre sans contrainte temporelle.</p>	<p>Position horizontale dorsale statique avec ou sans action de stabilisation ; voies respiratoires émergées.</p>	<p>Position ventrale libre sans contrainte temporelle.</p>

C. Outils pédagogiques

1. L'aménagement des bassins

L'aménagement des bassins est le même de la séance 1 à la séance 10 de façon à ce qu'il constitue un seul et même référent spatial du début à la fin du module. Ponctuellement, les MNS ont toutefois la possibilité de modifier/ajouter/retirer quelques éléments, mais globalement, l'emplacement des entrées, des déplacements, des immersions et des équilibres sera le même.

2. Clef USB, vidéo

Cette clef USB mise à disposition par Roannais agglomération est remise à chaque école.

Vous trouverez pour chaque domaine d'actions (entrées, déplacements, immersions, équilibres) et chaque action, une vidéo d'élève en action.

Ces vidéos peuvent être utilisées par chaque enseignant comme aide à la préparation de séance. Elles peuvent aussi être diffusées aux élèves pour montrer les attendus, faire le point sur ce qui a été fait en séance, aider à la mise en projet et à l'évaluation...

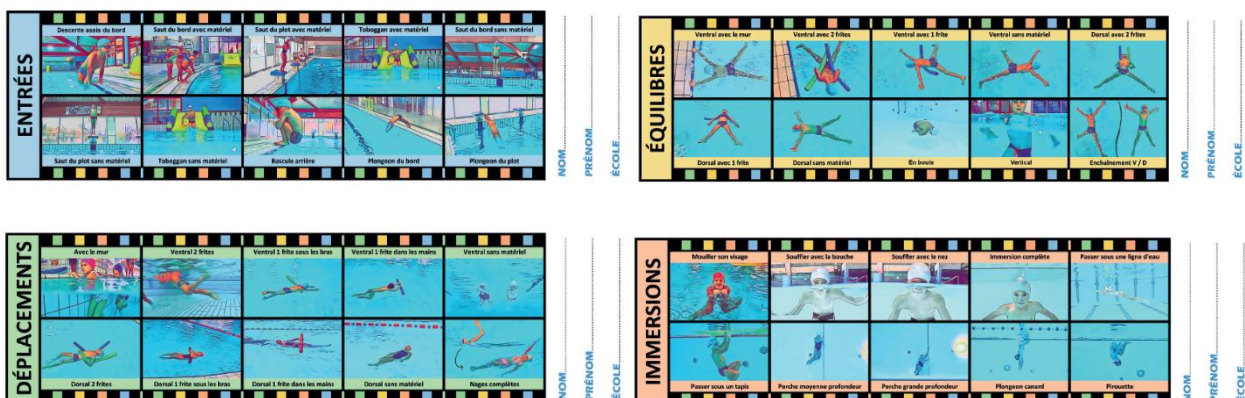
3. Carnet du nageur,



Ce carnet mis à disposition par Roannais agglomération est remis à chaque élève. Il le suit dans sa scolarité.

Il propose une progression dans les 4 domaines d'actions : entrées, déplacements, immersions, équilibres, conformément aux attendus du « savoir nager ».

Les actions de chaque domaine sont classées dans une gradation de difficulté.



Tout au long du module, lors du retour en classe, les élèves reviennent sur ce qu'ils ont appris au cours des séances d'apprentissage en pointant (gommettes, ou perforatrice par exemple) les actions qu'ils savent désormais réaliser.

4. Affiches

Des affiches de grand format pour chaque domaine reprenant les illustrations du carnet sont présentes au bord des bassins.

Ces illustrations sont mises également à disposition des enseignants pour une exploitation en classe.

Pour les classes de CM, elles peuvent être photocopiées pour être découpées et collées sur la fiche de mise en projet.

DÉPLACEMENTS

Critères de réussite

 En eau profonde, sur le ventre, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.	 En eau profonde, sur le ventre, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.	 En eau profonde, sur le ventre, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.	 En eau profonde, sur le ventre, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.
 En eau profonde, sur le ventre, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.	 En eau profonde, sur le ventre, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.	 En eau profonde, sur le ventre, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.	 En eau profonde, sur le ventre, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.
 En eau profonde, sur le ventre, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.	 En eau profonde, sur le ventre, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.	 En eau profonde, sur le ventre, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.	 En eau profonde, sur le ventre, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.

ENTRÉES

Critères de réussite

 En eau profonde, sur le ventre, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.	 En eau profonde, sur le ventre, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.	 En eau profonde, sur le ventre, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.	 En eau profonde, sur le ventre, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.
 En eau profonde, sur le ventre, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.	 En eau profonde, sur le ventre, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.	 En eau profonde, sur le ventre, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.	 En eau profonde, sur le ventre, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.
 En eau profonde, sur le ventre, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.	 En eau profonde, sur le ventre, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.	 En eau profonde, sur le ventre, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.	 En eau profonde, sur le ventre, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.

ÉQUILIBRES

Critères de réussite

 En eau profonde, sur le dos, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.	 En eau profonde, sur le dos, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.	 En eau profonde, sur le dos, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.	 En eau profonde, sur le dos, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.
 En eau profonde, sur le dos, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.	 En eau profonde, sur le dos, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.	 En eau profonde, sur le dos, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.	 En eau profonde, sur le dos, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.
 En eau profonde, sur le dos, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.	 En eau profonde, sur le dos, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.	 En eau profonde, sur le dos, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.	 En eau profonde, sur le dos, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.

IMMERSIONS

Critères de réussite

 En eau profonde, sur le ventre, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.	 En eau profonde, sur le ventre, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.	 En eau profonde, sur le ventre, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.	 En eau profonde, sur le ventre, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.
 En eau profonde, sur le ventre, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.	 En eau profonde, sur le ventre, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.	 En eau profonde, sur le ventre, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.	 En eau profonde, sur le ventre, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.
 En eau profonde, sur le ventre, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.	 En eau profonde, sur le ventre, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.	 En eau profonde, sur le ventre, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.	 En eau profonde, sur le ventre, avec 2 brassards sur les bras. C'est mieux si l'élève est capable de nager.

5. Mise en projet (pour les élèves de CM1 et CM2)

On attend de l'élève de cycle 3 qu'il puisse construire un projet d'actions enchainées correspondant à son niveau de compétence.

La séance n°9 est dédiée à cette mise en projet.

Avant la séance 9, en classe, chaque élève construit son projet d'enchainement d'actions. A l'aide du carnet du nageur, il coche dans chaque domaine (entrée, déplacement, immersion, équilibre) les actions qu'il prévoit de réaliser lors de son parcours.

Lors de la séance 9, en duo d'élèves (nageur/observateur), chaque élève met en œuvre son projet d'actions. Son camarade de duo valide ou non la mise en œuvre.

III. ORGANISATION GENERALE

A. Cycles d'activités, encadrement, sécurité

Au regard des orientations fixées par la Note de service du 28-2-2022, *Enseignement de la natation scolaire, contribution de l'École à l'aisance aquatique*, il est prévu que le parcours d'apprentissage de l'élève :

- Le parcours de formation de l'élève d'une dizaine de séance en GS s'initie dans la perspective d'une aisance aquatique, dès le cycle 1. Il se traduit par des situations de découverte et d'exploration du milieu aquatique. Elles permettent d'agir en confiance et en sécurité ainsi que de découvrir de nouveaux équilibres (entrer et sortir de l'eau, se déplacer, s'immerger, se laisser flotter sans matériel et sans aide).
- Le parcours se poursuit au CP par des temps d'enseignement progressifs et structurés, afin de permettre la validation des attendus de la fin du cycle 2 (notamment « se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion »).
- Au cycle 3, la natation fait l'objet d'un enseignement chaque année du cycle (CM1, CM2, 6^{ème}). Une évaluation organisée avant la fin du CM2 permet de favoriser la continuité pédagogique avec le collège et notamment de garantir la validation de l'ASNS en proposant aux élèves qui en ont besoin les compléments de formation nécessaires.

Pour **les situations particulières des classes à multi-niveaux**, les cas sont étudiés en concertation avec l'IEN et le CPC EPS de chaque circonscription dans le respect de la réglementation et des directives en vigueur.

Les cycles d'activités sont organisés en un planning de **6 périodes d'environ 5 semaines**. Durant ces périodes, les classes se rendent **2 fois par semaine** à la piscine. Les modules ainsi organisés comptent **une dizaine de séances**.

Les séances sont organisées dans **les différents bassins du Nauticum à ROANNE**.

L'encadrement des élèves est assuré par l'enseignant de la classe et des intervenants agréés. La mission des professeurs est non seulement d'organiser leur enseignement, mais aussi d'assurer la sécurité des élèves.

Le taux d'encadrement ne peut être inférieur aux valeurs définies dans le tableau ci-dessous.

Lorsque des regroupements de classes ou des échanges de services sont organisés, le professeur de la classe peut être remplacé par un autre professeur.

Chaque groupe-classe est pris en charge par l'équipe PE / MNS, toutefois en fonction des thèmes abordés, des groupes de besoin pourront être constitués.

	Taux d'encadrement par groupe-classe		
	d'élèves d'école maternelle	d'élèves d'école élémentaire	d'élèves d'école maternelle et d'école élémentaire
moins de 20 élèves	2 adultes au moins dont le professeur de la classe	2 adultes au moins dont le professeur de la classe	2 adultes au moins dont le professeur de la classe
de 20 à 30 élèves	3 adultes au moins dont le professeur de la classe	2 adultes au moins dont le professeur de la classe	3 adultes au moins dont le professeur de la classe
plus de 30 élèves	4 adultes au moins dont le professeur de la classe	3 adultes au moins dont le professeur de la classe	4 adultes au moins dont le professeur de la classe

En cas d'absence d'un maître non remplacé ou d'un premier jour de remplacement le directeur d'école organise un échange de services. Si aucune solution n'est trouvée, prévenir rapidement la piscine et le CPC EPS à l'inspection.

En cas d'impossibilité d'accès à la piscine, les écoles sont prévenues dans les meilleurs délais par le service des sports de Roannais Agglomération.

Le transport est organisé et financé par Roannais Agglomération. Le transporteur prend contact avec les écoles quelques temps avant le début de chaque période afin de définir les horaires adaptés.

Le planning horaire mis en place (séance de 40 minutes) spécifie le temps effectif d'arrivée et d'évacuation du bassin. Il faut chercher à respecter le plus possible ces horaires en prenant en compte les temps de déplacements et de vestiaire.

Il est IMPERATIF

- **Que l'enseignant transmette sa liste d'élèves (Annexe B) aux maîtres-nageurs dès le début de la première séance**
- **Que le directeur de l'école renvoie la fiche Organisation pratique (Annexe A) à l'Inspection de circonscription au plus tard à l'issue de la deuxième séance.**
- **Que l'enseignant transmette sa liste d'élèves (Annexe B) avec les résultats d'évaluation (palier 1, 2 ou 3 ou ASNS) au CPC de la circonscription à l'issue du module d'enseignement.**

Annexe A - Organisation pratique Nauticum Roannais Agglomération

Circonscription : ROANNE Centre ; ROANNE Est ; ROANNE Ouest

Ecole :

2 séances /semaine					
Période					
du 18/09/23 au 20/10/23	du 06/11/23 au 08/12/23	du 11/12/23 au 02/02/24	du 05/02/24 au 22/03/24	du 25/03/24 au 17/05/24	du 21/05/24 au 24/06/24

Classes concernées : _____

Nom du maître titulaire de la classe	Nom du maître responsable de l'activité aquatique	Nom du/des MNS co-responsable de la classe	Composition pédagogique (GS, CP, ...)	Effectif

Nom du (des) MNS(s) en surveillance : _____

Transport : à pied - en car Nom du transporteur : _____

Jour(s) de la Semaine	Heure de départ de l'école	Arrivée aux vestiaires	Créneaux horaire dans le bassin	Départ des vestiaires	Heure de retour à l'école

Noms des parents accompagnateurs

Date du test ASNS	
-------------------	--

J'ai, nous avons pris connaissance du projet de bassin.

Signature de(s) enseignant(e)(s)

A le

Signature de la directrice ou du directeur

Annexe B

Remplir le tableau avec tous les élèves du groupe-classe (ou classe reconstituée) puis le photocopier afin d'avoir un tableau pour chacun des deux groupes d'élèves.					Co-Eval. + Eval initiale		Séances d'apprentissages								Co-Eval. + Eval paliers		ASNS : 0 ou 1
n°	NOM	Prénom	Préciser si PPS ou PAI et nature (Exemple PAI Asthme)	Groupe	Séance 1	Séance 2	Séance 3	Séance 4	Séance 5	Séance 6	Séance 7	Séance 8	Séance 9	Séance 10			
1																	
2																	
3																	
4																	
5																	
6																	
7																	
8																	
9																	
10																	
11																	
12																	
13																	
14																	
15																	
16																	
17																	
18																	
19																	
20																	
21																	
22																	
23																	
24																	
25																	
26																	
27																	
28																	
29																	
30																	
31																	
32																	

B. Les règles à respecter à chaque séance

Pour des raisons de sécurité, **les élèves doivent venir sans bijou (bagues, collier etc.), chewing-gum ou bonbons.**

1. À l'entrée

Le personnel de la piscine conduit chaque groupe d'élèves aux vestiaires.

Dès l'entrée de l'établissement, un fléchage de couleurs spécifiques à chaque zone de vestiaires permet les déplacements.

2. Dans les vestiaires

Quelle que soit l'organisation, le passage des élèves dans les vestiaires s'effectue sous la responsabilité des enseignants. Les parents accompagnateurs aident au déshabillage et au rhabillage.

Seuls les **slips de bain** sont autorisés. Les shorts sont interdits.

Le **bonnet de bain est obligatoire**. Il est judicieux que chaque maître prévoie une réserve de maillots et de bonnets en cas d'oubli de certains élèves.

Une SEULE couleur de bonnet par classe EST IMPERATIVE

La couleur des bonnets est imposée (Voir planning).

Elle répond à la rotation des classes sur les bassins et permet de sécuriser au mieux ses élèves.

Le prénom de l'élève y est inscrit en gros caractères au marqueur indélébile (sur le front du bonnet) cela permet au MNS d'appeler les élèves et de reconnaître l'appartenance à une classe.

Après le déshabillage, les élèves sortent des vestiaires sous la surveillance de l'enseignant, passent aux toilettes et aux douches. **La douche savonnée est obligatoire avant le bain.** Les maîtres prévoient un savon en cas d'oubli.

A l'heure du début de séance, les élèves doivent attendre derrière la porte vitrée anti-retour ou en amont du pédiluve sous les gradins.

Maladie

Tous les problèmes de santé doivent être vus en amont à l'école et le cas échéant l'élève doit rester à l'école.

Les plaies récentes entraînent une dispense momentanée.

En ce qui concerne les maladies cutanées (ex : verrues plantaires) seul un certificat médical de non contagion autorise l'élève à revenir à la piscine.

Les enseignants et les AESH doivent obligatoirement porter une tenue de bain pour pouvoir aller dans l'eau si nécessaire, soit pour une aide, soit pour une intervention d'urgence.

Sur autorisation des MNS et avec l'accord du maître, les classes entrent sur le bord du bassin.

3. La séance

a) Rôles des accompagnateurs, AESH

Il importe que les enseignants précisent de façon explicite aux adultes accompagnateurs les règles suivantes :

➤ **Les adultes accompagnateurs** :

- Interviennent sur demande de l'équipe d'encadrement pour une aide matérielle ponctuelle (déplacement aux toilettes...).

- Ne peuvent en aucun cas participer à l'encadrement de la séance.
- N'ont pas accès aux plages des bassins durant la séance.
- Ne sont pas autorisés à photographier ou à filmer dans le cadre du respect du droit à l'image, sauf accord de l'enseignant. Les images captées sont à restituer à l'enseignant et ne peuvent être utilisées qu'à de seules fins pédagogiques ; elles ne peuvent être diffusées sur des réseaux sociaux.

➤ Les AESH

- Accompagnent les élèves pour lesquels ils ont une notification. Ils peuvent être amenés à aller dans l'eau ; **ils doivent donc être en tenue de bain.**
- **En aucun cas il ne peut leur être confié des missions d'encadrement pour d'autres élèves de la classe.**

b) Déroulement

À l'arrivée au bord des bassins :

- **les enseignants** veillent à ce que tous les élèves soient présents.
- **Lors de la 1^{ère} séance**, chaque enseignant remet au MNS **l'annexe B** qui précise la composition du groupe dont ils auront la charge conjointement et précise le nombre d'élèves présents ce jour-là.
- **Pour les séances suivantes**, chaque enseignant indique au MNS le nombre d'élèves présents.

Avant le lancement des activités :

- En concertation, **l'enseignant de la classe et les MNS organisent l'encadrement et la surveillance de la séance :**

➔ **Soit en co-animation dans les zones dédiées à la classe : chaque enseignant, chaque MNS à l'enseignement est responsable de la zone dans laquelle il a prévu d'enseigner.**

Les élèves peuvent aller d'une zone à l'autre. Chaque enseignant, chaque MNS à l'enseignement encadre et surveille les élèves qui se trouvent momentanément dans la zone du bassin où il enseigne.

➔ **Soit en groupe de besoin : chaque enseignant, chaque MNS à l'enseignement a en charge un groupe d'élève dans une zone dédiée à celui-là.** Chacun encadre et surveille le groupe d'élèves dont il a la charge dans la zone définie.

Du petit matériel pédagogique (frites, planches, anneaux lestés, ballons, ...) est mis à disposition des groupes-classes. Le gros matériel (toboggan, cage à écureuil, modules, ...) est installé avant la séance par le personnel de la piscine. Si vous souhaitez utiliser un matériel qui n'est pas installé, faites-en la demande au MNS. L'utilisation de ce type de matériel nécessite certaines précautions : chaque enseignant et MNS est vigilant quant à sa bonne utilisation afin de minimiser les risques.

Durant les activités :

L'accès dans l'eau ne peut se faire qu'en présence du ou des MNS de surveillance.

Durant toute la séance, intervenant et enseignant exercent une surveillance continue et effective.

Si un élève a besoin d'aller aux toilettes pendant la séance, il le signale à l'enseignant ou au MNS. **L'élève, accompagné d'un parent accompagnateur ou de son camarade de duo se rendra dans les sanitaires.**

Fin de la séance

Trois coups de sifflet 3 minutes avant la fin de séance signalent la fin de séance. Tous les élèves sortent de l'eau, rangent le petit matériel pédagogique.

Cette période d'évacuation demande une vigilance accrue du fait de l'excitation des élèves et l'envie de ceux-ci de rester dans l'eau.

Dès la sortie de l'eau, l'enseignant vérifie l'effectif de sa classe. Les élèves sont surveillés jusqu'à la sortie complète des bassins par les adultes agréés. **Ils s'assurent qu'aucun élève ne retourne au bord du bassin.**

Le MNS de surveillance vérifie l'évacuation complète.

Les élèves se rangent, deux par deux. **Chaque enseignant vérifie l'effectif de sa classe avant de regagner les vestiaires.**

4. Après la séance

Sous la conduite de l'enseignant, les élèves se rendent dans le vestiaire pour le rhabillage. La douche de rinçage est facultative. **Aucun élève n'est autorisé à revenir au bord du bassin pour chercher un objet oublié ou quelques autres raisons.**

C. Sécurité, plan d'évacuation

L'organisation de la surveillance est déterminée par le PPOS.

Le chef de bassin ou son remplaçant assure la coordination des secours.

Les maîtres-nageurs exercent leur mission de sauveteur secouriste.

Les enseignants sont chargés :

- de regrouper, de compter et de calmer leurs élèves lors des évacuations totales ou partielles.
- de suivre les directives et les consignes données par le chef de bassin ou les maîtres-nageurs sauveteurs.
- de signaler tous facteurs, qu'ils soient humains, matériels ou organisationnels susceptibles de présenter un/ des danger(s).

Les enseignants sont tenus de participer activement à la sécurité de leur classe.

En cas d'urgence, au cours de la séance, une annonce indiquera une évacuation immédiate du bassin.

Dans le cas d'une évacuation totale de l'établissement, les utilisateurs de l'établissement suivent les consignes des personnels de la piscine.

L'évacuation de l'établissement doit être une solution ultime de mise hors de danger des occupants. A cette fin, elle ne doit pas comporter plus de dangers que l'élément qui la motive.